

## La déclaration des revenus professionnels et ses annexes (2035)

### Objectifs :

Comprendre la déclaration des revenus professionnels : la 2035

Acquérir la méthodologie pour compléter la déclaration selon les dernières dispositions fiscales

### Public concerné :

**Prérequis :** Connaître les règles de base de la comptabilité des BNC et/ou avoir suivi la formation " L'essentiel de la comptabilité des BNC (Niveau 1) "

### Intervenant(s) :

Technicien expert en comptabilité et fiscalité

### Moyens pédagogiques et techniques :

Projection sur grand écran

Exposé théorique et présentation de la déclaration et ses rubriques

Remise d'un support

Si formation en distanciel :

Nombre de participants maximum : 6

Déroulement de la formation sur l'application Teams

Démonstration sur grand écran

Démonstration et réalisation d'exercices

Echanges interactifs en direct uniquement (pas de tchat)

Transmission par email d'un support de cours (à imprimer de préférence)

**Durée de la formation :** 3 heures.

**Nombre de participants maximum :** 12 stagiaires.

### Programme :

La déclaration 2035 : qui est concerné ?

Les délais de dépôt de la déclaration 2035

Présentation détaillée des rubriques à compléter et ses annexes

Exercices et cas pratiques

### Modalités d'évaluation des acquis :

Echanges interactifs sur des cas concrets

Questions/Réponses

Questionnaire d'évaluation et de satisfaction des stagiaires

**Sanction visée :** Attestation de fin de formation

**Matériel nécessaire pour suivre la formation :**

Bloc note - Stylo (Mise à disposition en salle)

Si formation en distanciel :

Avoir un ordinateur avec caméra et micro intégré ou/ casque audio, webcam,  
Connexion internet efficiente

Avoir télécharger l'application gratuite Teams

Télécharger les applications de bureau et mobiles Teams | Microsoft Teams

Connectez-vous à Microsoft 365.

Cliquez sur le bouton Menu, puis sélectionnez Teams.

Une fois Teams chargé, sélectionnez le menu Paramètres dans le coin supérieur droit, et téléchargez  
l'application de bureau.

Enregistrez et exécutez le fichier téléchargé.

**Modalités et délai d'accès**

Inscription possible 48h avant le début de la formation

**Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et/ou en situation de handicap :**

Etablissements conformes à la réglementation accessibilité de 5ème catégorie type W + L (Article R.111-19-33  
du code de la construction et de l'habitation).

Site MARSEILLE : 4ème étage avec ascenseur / Site SIX-FOURS : rez-de-chaussée

Entretien individuel et confidentiel avec le Référent Handicap ARAPL Provence et Var

Adaptations organisationnelles, matérielles et pédagogiques possibles

**Taux de satisfaction de la formation :** 100% des stagiaires satisfaits\*

\* Période de référence :Année 2025

**Conditions tarifaires :** nous consulter